

**ENSEIGNEMENT MUSICAL DANS LES ECOLES**Motivation

Si l'on se souvient que le 16<sup>ème</sup> Congrès avait reconnu l'importance de l'enseignement musical dans les écoles et décidé que la FIM devait apporter son soutien aux syndicats membres pour qu'ils fassent campagne dans ce sens et considérant que cette résolution a été mise en œuvre,

Motion

le 17<sup>ème</sup> Congrès demande au Comité exécutif et au Secrétariat de continuer à faire le nécessaire pour adopter une Recommandation FIM sur l'Education musicale à l'école et de faire campagne pour celle-ci.